



EDITO

Jean-Pierre Sueur
Syndic

Investissements scolaires

Les 1^{er}, 2 et 3 octobre prochains nous inaugurerons une nouvelle école et la présenterons aux citoyennes et citoyens du Mont. C'est sans doute une action parmi les plus stimulantes dans la vie d'une communauté locale que d'offrir des conditions cadres de qualité pour former au mieux ses enfants.

La vitalité du Mont, du Canton et de la Confédération en dépendent très largement. La mobilité des parents et leur désir de prendre racine dans une commune sont en effet souvent liés à la nature des services publics essentiels dont ils pourront disposer. L'offre éducative et d'accueil des enfants en est souvent une composante importante. Elle contribue à créer la confiance requise. Le projet dit des «Trois Danseuses» est le premier élément visible de ces infrastructures nécessaires à l'accueil des nouveaux habitants notamment.

Pour en arriver là, le parcours a été long, semé d'embûches. Mais les autorités communales ont toujours cru en ce projet qui va marquer l'histoire du Mont-sur-Lausanne.

Merci aux architectes Graf & Rouault pour la conception de ce complexe, aux membres de la Commission de construction pour le suivi des chantiers qu'ils ont assuré sur la durée, à toutes les entreprises et à leurs collaborateurs qui ont œuvré à ces réalisations. Notre commune se développe de manière régulière et devrait accueillir 8000 habitants à l'automne 2016. Cette croissance impose l'adaptation permanente de nos infrastructures communautaires, notamment des futurs bâtiments scolaires.

Dès 2017, de futurs quartiers d'habitations pourront voir le jour sur notre territoire. Il faudra poursuivre les investissements. De nouveaux besoins imposent la construction de collèges supplémentaires. La Commune ne pourrait pas y faire face seule sans léguer à ses enfants des finances lourdement déficitaires. Nous ne le voulons pas.

Les contraintes budgétaires que le Canton impose aux communes en ces matières notamment sont lourdes. Depuis 2004, dans la suite de la démarche EtaCom qui visait à permettre au Canton de rééquilibrer son bilan, les communes vaudoises sont appelées, parmi nombre d'autres obligations, à financer l'entier des constructions scolaires.

Nos locaux scolaires avaient certes montré leurs limites mais les nouvelles dispositions législatives aussi bien cantonales (LEO) que concordataires (HarmoS) ont imposé une forte extension du nombre de locaux à créer sans que les communes n'aient rien à dire. Et cela ne concerne pas que Le Mont-sur-Lausanne.

La répartition entre le Canton et les communes, des charges financières d'investissements scolaires notamment, doit être l'objet d'une réflexion en profondeur, prenant en compte en particulier l'évolution comparée des comptes cantonaux et de ceux des communes, qui ont subi sans discontinuer, les transferts de nouvelles charges dans leur ménage.

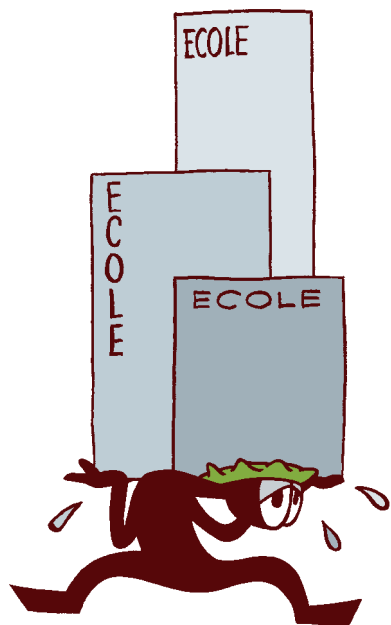
La Cour cantonale des comptes indique que, dans notre Canton d'ici à 2035, il faudra encore construire des classes pour un montant ascendant au milliard. Les communes ne sauraient les financer. ■

aux 4
coins
du

MONT

Périodique officiel
de la Commune du
Mont-sur-Lausanne

N° 170
septembre 2015



Edito	1
Affaires communales	2
Paroisses	6
Vie de la Commune	6
Retour à la nature	11
Nos artisans	12
Pour les jeunes	14
Sports	15
Agenda	16

Photographie : Stéphane Allaz



Site scolaire du Mottier.

Reflets du législatif

Questions routières

Consacrée notamment aux rapports de la Commission de gestion et de la Commission des finances, la dernière séance du Conseil communal, le 29 juin, a fait une part non négligeable au réseau routier du Mont. En effet, plusieurs membres de l'organe délibérant ont insisté auprès de la Municipalité pour obtenir une photographie de l'état de ce réseau. Quelles sont les chaussées véritablement dégradées? Quels sont les travaux d'entretien à effectuer? Quel en est le calendrier?

Rappelons que ce réseau mesure 65 km au total. Certains édiles ont estimé que sa gestion n'était pas absolument transparente. Dans les grands livres de l'administration, on trouve par exemple un compte intitulé «Entretien du réseau routier» et un autre «Réfection des routes», lequel présente une augmentation de quelque Fr. 80 000.- entre 2013 et 2014. Quelles sont les dépenses affectées à chacun des deux? Les réponses données par la Municipalité n'ayant pas convaincu le plénum, ce dernier a renvoyé l'objet à l'Exécutif, qui produira rapidement un calendrier des travaux.

Il a aussi été question d'aménagements routiers par un courrier de la cheffe du DIRE qui a fait resurgir un serpent de mer: la route de contournement du Mont par l'ouest (RC 451). Eh oui, le projet s'accélère d'un coup à la suite de négociations entreprises par le SDNL (Schéma directeur du nord lausannois) et le service de l'urbanisme communal auprès de la conseillère d'Etat Nuria Gorrite. Certes, rien ne pourra être décidé ni entrepris avant que nouvelle jonction autoroutière de la Blécherette ne voie le jour. Il n'empêche, l'Etat aimerait que la commune se prépare déjà à ces travaux qui se concrétiseront peut-être à l'horizon 2025/2030.

Première étape: obtenir du Conseil qu'il avalise un crédit d'étude de Fr. 150 000.-, le Canton prenant à sa charge un montant équivalent.

Déchets

La séance du Conseil du 29 juin n'a pas dérogé à la règle qui veut que, d'une manière ou d'une autre, on évoque le thème de l'élimination des déchets. En l'occurrence, il s'est agi d'examiner par le menu le compte des entrées et sorties de fonds liées à la gestion des ordures communales. Si l'on schématise (les chiffres sont ceux de 2014), la facture de l'élimination des déchets s'élève à environ un million de francs par année. Le ramassage des ordures coûte un peu plus de Fr. 230 000.- et leur traitement à peu près la même chose. Les charges de personnel montent à Fr. 165 000.-, le solde étant constitué de frais de traitement des déchets inertes, du sagex, des huiles usées, de la ferraille, etc. Les recettes (taxe forfaitaire et revenus de la vente des sacs) sont d'un peu plus d'un million de francs. Le compte se trouve presque à l'équilibre. Il est conforme aux exigences légales et réglementaires.

Après quelques questions concernant d'une part la double casquette du municipal des finances qui préside aussi le Syndicat des améliorations foncières et d'autre part la répartition des tâches entre la direction des écoles et la municipale responsable de ce dicastère, le Conseil s'est penché sur les comptes communaux 2014. Ceux-ci présentent un résultat opérationnel positif de 2,8 millions de francs, qu'il convient toutefois d'amputer d'un tiers quand on prend en compte le décompte final de la péréquation financière, de la nouvelle organisation policière et de la facture sociale – cette dernière augmentant de près de 20% par rapport à l'année précédente pour un montant de quelque 6 millions de francs.

A l'exception d'un petit débat autour de la baisse de loyer accordée à l'Auberge communale, les comptes 2014 n'ont pas suscité de grandes interrogations. Ils ont été approuvés à la majorité des membres du Conseil, sans opposition ni abstention.

Schéma directeur

Durant cette séance, les conseillères et conseillers ont également pris connaissance du rapport de la Commission des affaires régionales. Celui-ci a mis en lumière les interactions entre le SDNL et la commune à propos des lignes tl, du trafic pendulaire, de la mobilité douce, etc. Si tous les dossiers n'avancent pas systématiquement à la vitesse grand V, plusieurs caps importants ont pu être définis – la Commune du Mont, dont le syndic préside le Bureau du SDNL, étant une des plus actives dans maints projets de caractère régional.

Comme le veut l'usage, la dernière séance du Conseil avant la pause estivale a également donné lieu à plusieurs élections. C'est ainsi qu'Antoine Chamot a pris le relais de Daniel Besson au perchoir de l'organe délibérant (voir ci-contre). Il présidera le Bureau du Conseil en compagnie de Philippe Vaucher et de Laurence Müller-Achtari, respectivement 1^{er} et 2^e vice-présidents. Prochaine séance: 5 octobre à 20h15.

*Joël Guillet,
secrétaire du Conseil*

Nouveau président

Antoine Chamot, qui assumait la première vice-présidence du Conseil depuis 2014, a repris le témoin des mains de Daniel Besson.

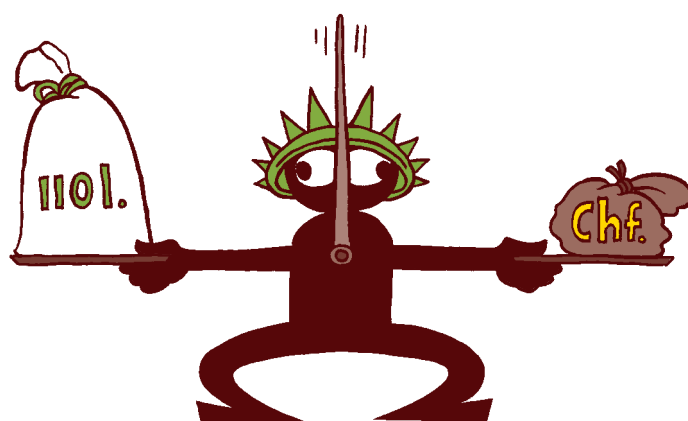


Spécialiste en conduite de groupe et en informatique, il occupe actuellement un poste de cadre dans l'Administration communale lausannoise. Enfant, ses nombreux séjours dans la famille de feu Louis Favre lui ont donné des attaches à notre commune, où il a définitivement déposé ses papiers en 1987.

Agé de 53 ans, marié et père de deux enfants adultes, Antoine Chamot a toujours encouragé sa famille à être active dans les sociétés locales telles que gymnastique et football.

Il a assuré le poste de caissier du FC Le Mont après une sévère crise du club. Il pratique régulièrement la course à pied et apprécie les randonnées en montagne et à VTT.

A l'heure de prendre ses fonctions, il se déclare convaincu que les autorités sauront maîtriser le développement de la commune. Il souhaite que tous les citoyens fassent valoir leur point de vue. Au sens du nouveau premier citoyen de la commune, mieux vaut se «déployer» que se «replier». Plus que jamais, il lui paraît important de «vivre ensemble».



Le Service de l'urbanisme et du développement durable

Présentation

Le Service de l'urbanisme et du développement durable (SUDD) est chargé de développer une vision prospective sur l'évolution territoriale de la Commune, de planifier l'affectation du sol, de gérer les demandes d'autorisation de construire, de veiller à la qualité de l'environnement et de promouvoir la qualité de la vie des citoyens.

Placé sous la direction de M. Jean-Pierre Sueur, syndic, il est conduit par un chef de service, M. Antonio Turiel (ci-dessous au centre), un adjoint du chef de service, M. Francis Voumard et une secrétaire administrative, M^{me} Janine Benz.

Le SUDD est le garant de la mise en œuvre de la politique d'aménagement du territoire, dans le respect des cadres réglementaires communaux, cantonaux et fédéraux.

Il est également responsable de l'application des principes du développement durable au sein de l'administration et sur le territoire communal. Il s'engage ainsi à développer et renforcer la durabilité à travers les différents projets et programmes qu'il accompagne et réalise en faveur de la Commune et de sa population.

- Collaboration aux groupes de travail du SDNL et à l'élaboration d'études thématiques au niveau de l'agglomération.
- Direction des études des Plans de quartier en partenariat avec les bureaux d'urbanisme.
- Participation active aux comités de gestion des quartiers.
- Maintien du label « Cité de l'énergie » et proposition d'actions de développement durable.
- Mise en place de démarches participatives.
- Préavis des dossiers de permis de construire, d'habiter et d'utiliser au regard de leur conformité légale et réglementaire.
- Gestion de la procédure de la police des constructions avec traitement des dénonciations, des oppositions et des recours.
- Conseils aux acteurs locaux sur l'aménagement du territoire, la construction, la mobilité, le développement durable et les politiques publiques territoriales.
- Suivi d'un système d'indicateurs renseignant sur l'évolution spatiale de la Commune.
- Gestion et archivage des dossiers d'aménagement du territoire et de la police des constructions.

Mise en œuvre

Le SUDD peut s'appuyer, pour la mise en œuvre de sa stratégie, sur deux commissions communales permanentes, à savoir la Commission des constructions et d'aménagement du territoire et la Commission « Société à 2000 watts ».

*Antonio Turiel
chef du SUDD*

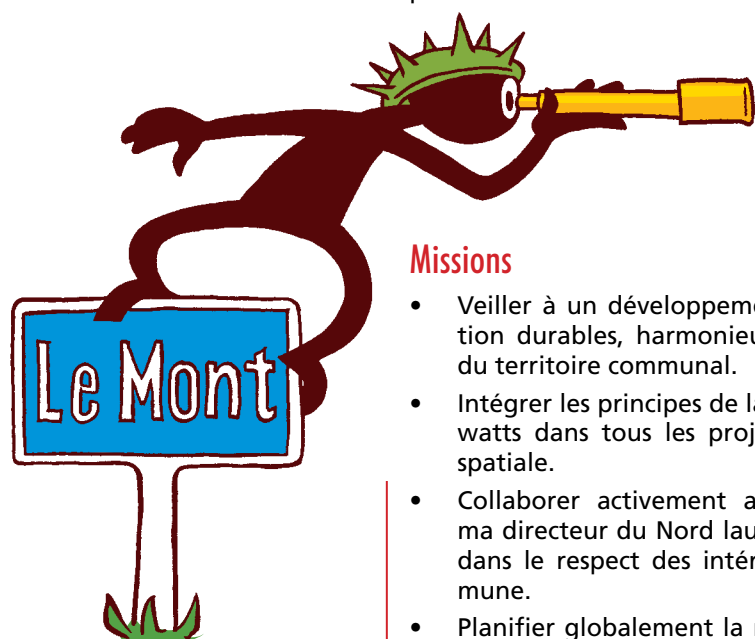
Missions

- Veiller à un développement et une gestion durables, harmonieux et cohérents du territoire communal.
- Intégrer les principes de la société à 2000 watts dans tous les projets à incidence spatiale.
- Collaborer activement au projet Schéma directeur du Nord lausannois (SDNL), dans le respect des intérêts de la Commune.
- Planifier globalement la mobilité en privilégiant les transports publics, la mobilité douce et combinée.
- Coordonner et accompagner les opérations du remaniement parcellaire.
- Superviser les dossiers et les procédures de la police des constructions.

Vision 2050 • Le Mont-sur-Lausanne : ville durable sur la voie de la société à 2000 watts.

Stratégie

- Elaboration et/ou pilotage de stratégies communales de développement territorial en partenariat ou non avec des mandataires externes et les services de l'Etat.



Les Etiquettes DISPLAY®: l'administration s'y plie

La Commune du Mont-sur-Lausanne prend des initiatives contre le gaspillage d'énergie et d'eau dans ses bâtiments. Elle a déjà mis en place une comptabilité énergétique et technique de son patrimoine bâti, base pour optimiser la gestion des consommations et planifier les rénovations et assainissements. Mais, cette mesure ne sera efficace qu'avec la collaboration des agents d'exploitation et des usagers des bâtiments.

Dans le cadre du label « Cité de l'énergie », notre Commune participe à la campagne DISPLAY®. Celle-ci, sur la base de bilans énergétiques, affiche les performances des bâtiments sur un poster inspiré de l'étiquette des appareils électroménagers. Elle donne une information facile sur les excès de consommation, incitant les utilisateurs des bâtiments à économiser l'eau et l'énergie pour améliorer l'efficacité du bâtiment.

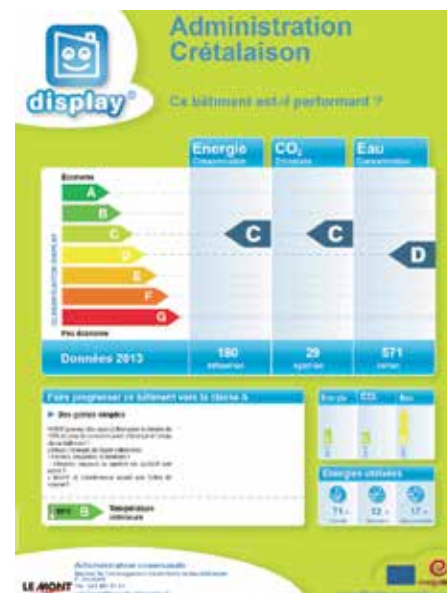
Elle contient les informations suivantes (cf. exemple de l'administration communale):

- un système de classement allant de G (peu économe) à A (économe) sur les consommations d'énergies, les émissions de CO² et d'eau du bâtiment,
- l'origine des énergies consommées dans le bâtiment (renouvelable, nucléaire ou fossile),
- une série de gestes simples permettant d'éviter les gaspillages d'énergie dans ce bâtiment.

Actuellement, sur les 31 bâtiments du patrimoine bâti de la Commune, 22 possèdent leur étiquette Display®. Ce sont les plus significatifs.

Antonio Turiel, chef du S'UDD

Infos Service des bâtiments (021 651 91 98).



Le bassin de rétention de Champs-Meunier

Les aménagements du quartier de Champs-Meunier touchent à leur fin, et un nouveau chantier a été mis en œuvre au début de l'été à l'aval de ce secteur, en bordure de l'autoroute et du chemin du Rionzi. Ces travaux s'inscrivent dans la continuité des aménagements et ont pour but de régulariser le débit des écoulements des eaux claires (soit principalement des eaux pluviales) avant leur restitution au ruisseau du Rionzi, en aval du chemin Maillefer. Leur démarrage n'était cependant possible qu'après le démontage des installations de chantier des constructions du quartier.

On se souvient en effet que le site de Champs-Meunier était principalement constitué d'un pâturage en pente, dominant un cordon boisé et un ruisseau. L'urbanisation de ce site conduit inévitablement à un étanchement des surfaces qui ne sont dès lors plus en mesure d'infiltrer les eaux de pluie ou de fonte des neiges.

Pour maîtriser les risques d'inondations en aval et limiter l'érosion des berges des ruisseaux lors des périodes de fortes précipitations, la gestion des eaux pluviales nécessite

la création de bassins de rétention. Par temps sec, ces bassins sont asséchés. Seules les eaux claires permanentes (eaux de source notamment) constituent un petit ruisseau bordant le site. Les dimensions du raccordement de cet ouvrage au réseau de collecteurs aval permettent de limiter le débit d'entrée dans ce réseau et provoquent, en cas de crue, une lente montée des eaux dans le bassin. Celui-ci se vide ensuite à la fin des intempéries.

Lors de l'établissement du projet de chacun des secteurs du plan de quartier, les promoteurs prévoyaient la construction de bassins de rétention dimensionnés sur la base des surfaces étanches qu'ils créaient. En cours d'étude, il est apparu plus judicieux de regrouper ces ouvrages et de profiter de la configuration du site pour réguler également les eaux claires provenant d'un important bassin versant situé en amont. L'ouvrage recevra donc les eaux d'un bassin versant d'environ 19 hectares. Outre le quartier de Champs-Meunier, ce bassin d'une capacité de 2800 m³ desservira également le secteur s'étendant en amont de la route de Lausanne, et jusqu'à la route des Martines, entre le chemin de la Côte-à-Deux-Sous et le chemin du Chêne. Il va de soi que toutes les arrivées de collecteurs d'eaux claires ainsi que l'ouvrage de raccordement aval seront sécurisés par des grilles interdisant l'accès aux ouvrages souterrains.

L'implantation détaillée de l'ouvrage et ses travaux de réalisation tiennent compte de la présence de nombreux réseaux de conduites et câbles souterrains. A l'achèvement des travaux, à la fin de l'automne, la digue et les espaces extérieurs seront rendus à la forêt et l'aire de verdure du bassin s'intégrera dans le prolongement des aménagements paysagers du quartier.

Michel Odier, municipal



Des nouvelles de l'APé

Voici notre nouveau logo qui se veut être un lien direct avec celui de l'APé-Vaud, pour une école juste, efficace et stimulante.



L'APé-Vaud et votre APé

- laïque et apolitique,
- engagée pour une éducation qui permette à chacun de trouver sa place dans la société,
- partenaire, pour développer un dialogue constructif avec les autorités, les enseignants et l'institution scolaire.

Nos valeurs

- équité et respect: chaque enfant doit être reconnu et encouragé dans ses potentiels
- Entretenir un dialogue constructif
- Partenariat: l'éducation est l'affaire des tous, nos enfants doivent bénéficier d'un encadrement cohérent
- Exigence, pour permettre à chaque enfant de trouver sa place dans la société.

Concrètement, que faisons-nous?

- Mettre sur pied des projets concrets - Accueil parascolaire, Pédibus, sécurité, cours, conférences, ...
- Informer: bulletins, lieux d'échanges - le lundi soir selon un planning établi, ...

Programme d'activités

Samedi 26 septembre – Sortie champignons

En collaboration avec la contrôleuse des champignons, M^{me} Sylvie Niklas, nous organisons une matinée en forêt consacrée à la « découverte des champignons et au nettoyage de nos forêts ». Enfants et parents pourront ainsi découvrir les champignons et aider au nettoyage de nos forêts en ramassant les déchets qui n'ont aucune raison de se trouver là.

Samedi 3 octobre – Inauguration du complexe scolaire du Mottier

Nous serons présents, le samedi 3 octobre, lors de la journée d'inauguration des « Trois Danseuses » et serons heureux de pouvoir vous rencontrer, vous revoir, faire votre connaissance et répondre à vos questions.

Samedi 14 novembre – Troc des neiges & Bourse aux livres

Un troc d'habits et matériel d'hiver ainsi qu'une bourse aux livres pour les enfants et adolescents vous attendent. Des tables seront louées pour les personnes qui désirent vendre leur matériel d'hiver et leurs livres.

Activités passées

Nous aimerions revenir sur le magnifique cortège de l'été du jeudi 2 juillet. Cet événement a réuni plus de 200 enfants, suivi d'une fête avec des châteaux gonflables, une pêche aux canards, des barbabapas, du pop-corn et beaucoup d'autres choses,...

Un grand merci à la Municipalité pour sa participation financière mais également pour la mise à disposition des infrastructures et du personnel communal. Nous tenons également à remercier le comité des « Abbayes Réunies » pour leur aide, leurs conseils et aux pompiers du Mont, ainsi que toutes les autres personnes qui se sont impliquées bénévolement pour ce cortège et ont permis d'organiser et de réussir une vraie fête pour les enfants du cycle primaire de notre commune.

Sur notre site, vous trouverez plus d'informations sur nos prochaines activités et quelques photos: www.apelemont.ch.

Le comité



Paroisse réformée

Nouveau ! Les 22 – 30 +

Depuis le début de cette année, quelques jeunes adultes se sont constitués en comité pour soutenir et nourrir la vie spirituelle des personnes de cette tranche d'âge. Concept: se rencontrer, se connaître, vivre ensemble la communion, chercher Dieu ensemble, s'encourager dans les défis à relever pour sa vie.

Si vous vous rendez sur le site internet ad hoc www.22-30plus.ch, vous apprendrez que ces rencontres, à vocation interconfessionnelle, s'adressent aux jeunes adultes de la région lausannoise, qui ont plus de 22 ans et qui ont passé la trentaine. Lieu: maison de paroisse au Mont.

Une fois toutes les 6 semaines, les rencontres ont lieu le samedi, à 19h. Un délicieux souper est servi. Ensuite, un orateur invité pour l'occasion aborde un thème suscitant la discussion. Une autre fois toutes les 6 semaines, on se retrouve le dimanche, à 18h. Là, par le chant, des temps de prière et le partage, on cherche à se ressourcer.



Les 22 – 30 +, une génération qui cherche le contact.

Sur le site, vous trouverez les dates agendées. C'est par ce moyen aussi qu'on communique et qu'on s'inscrit (obligatoire) pour les samedis, pour le repas. Intéressé, curieux? N'hésitez pas à prendre contact.

Un chiffre...

Au mois de mars, le Groupe de Jeunes de la paroisse a mis sur pied un repas de soutien à la cantine du Châtaignier. Vous avez été une centaine à y participer. Pour votre information, en voici le résultat: des recettes de Fr. 9943.- pour des dépenses de Fr. 3582.- ont permis de dégager un bénéfice de Fr. 6361.-. Votre générosité permettra ainsi au Groupe de développer de beaux projets. Un très grand merci!

Responsable Louange

Depuis le 1^{er} juin, la paroisse jouit du ministère d'un responsable pour le chant, la musique et l'expression artistique. Il s'agit de M. Guy Barblan, âgé de 54 ans, engagé pour un taux d'activité de 25%, cela grâce à la belle générosité de donateurs.

Par son parcours tant musical que spirituel, M. Barblan est taillé pour le poste! Après le Conservatoire de Lausanne et le séminaire pédagogique, il s'est formé sur le plan spirituel à l'Institut biblique «Continental Bible College», à Bruxelles, pendant trois ans. Il a fondé l'école de musique Psalmodia, où il enseigne la flûte et le piano. Il dirige des chorales, il dirige les camps artistiques de Gagnières (France).

Bon enseignant, dynamique et ouvert d'esprit, il nous donnera de nouvelles impulsions et nous conduira vers de nouveaux horizons. Bienvenue à lui et à son épouse Suzanne!

Françoise Horton

Concerts à l'église du Mont Premières représentations de la saison

Comme chaque année, suivant une tradition très appréciée des nombreux mélomanes de notre région, un comité ad hoc prépare un programme de concerts à l'Eglise du Mont.

Tous les concerts sont suivis d'une verrée avec les musiciens.

L'entrée au concert est libre, chapeau à la sortie (montant indicatif: Fr. 20.-)

Renseignements : Marinette Moser
tél. 021 652 47 48

Samedi 26 septembre, 20h

La Lyre de Moudon

Chœur d'Oratorio
Œuvres classiques, orthodoxes russes et populaires

Dimanche 8 novembre, 17h

Orgue et saxophone

Grimoaldo Macchia et Paola Clementini

Dimanche 6 décembre, 17h

Madrigal du Jorat

et Chœur d'enfants « Les Joyeux Colibris »



Croix-Rouge vaudoise

Secteur social et bénévolat
Rue Beau-Séjour 9-13
1002 Lausanne
021 340 00 99
CCP 17-251264-3
www.croixrougevaudoise.ch

La Croix-Rouge au Mont ?

Le siège de la Croix-Rouge suisse n'est pas dans notre commune. Elle n'y a même pas de bureau. Ni d'ailleurs la Croix-Rouge vaudoise qui est pourtant à la disposition des Montaines ou des Montains.

Il y a plusieurs échelons dans l'organisation de la Croix-Rouge. Le plus connu est le CICR, le Comité international de la Croix-Rouge, qui œuvre sur les champs de bataille, dans les prisons et les camps de prisonniers. Fondée par Henri Dunant, elle a son siège à Genève.

Il y a les Croix-Rouge nationales, avec pour la Suisse, ses filiales cantonales constituées en associations. La vaudoise a été fondée en 1890 avec siège à Lausanne.

Elle offre de nombreuses prestations aux habitants de ce canton. Cela va de ces petits riens qui peuvent embellir la vie: aide aux commissions, présence à domicile (lecture, partage d'un repas, discussion, jeu, etc.), accompagnement à l'occasion de loisirs, au cinéma, en randonnées, jusqu'au soutien

apporté aux proches aidants, etc. Elle propose aussi d'autres services, dont certains sont payants, comme une liste de baby-sitters.

Même si la Croix-Rouge vaudoise vit notamment grâce au paiement de la cotisation de Fr. 40.- par an de ses 20 000 membres, elle ne réserve pas son aide à ses membres.

Le bénévolat, clé de voûte de l'action de la Croix-Rouge vaudoise

La Croix-Rouge a besoin de bénévoles, prêts à offrir deux ou trois heures par semaine, rarement plus. Ils sont déjà plus de 400 à œuvrer dans ce canton mais il en manque pour faire face à des situations de précarité sociale toujours plus nombreuses.

Que ceux qui se sentent attirés par ce service bénévole n'hésitent pas ! L'équipe du secteur Social & Bénévolat les renseignera.

Blaise Deval

Jeunesse du Mont

Il existe une tradition vaudoise presque ancestrale qui se déroulait chaque été: les giron de la Fédération vaudoise des jeunesses campagnardes. La Jeunesse du Mont ne s'est pas fait prier pour y participer, malgré les quelques caprices météorologiques. Voici un extrait d'une aventure haute en couleurs.

La Jeunesse a débuté ses péripéties à Valerres-sous-Rance, où elle s'est retrouvée dans une jungle à couper le souffle. Ce fut la première étape de leur long trajet. L'énergie et l'effervescence étaient au rendez-vous. Cela a même permis quelques résultats en athlétisme individuel, et malgré la canicule !

Après avoir repris un peu du poil de la bête, nos amis ont continué leur escapade la tête dans les étoiles au giron de Lucens, où rire et partage étaient au rendez-vous.

Le point culminant de cette épopée a sans doute été le giron du Centre à Froideville, où nos voyageurs ont été miniaturisés dans une place de fête colossale. La Jeunesse a profité des pluies déferlantes durant les sports auxquels ils ont participé (volley, foot, lutte, cross et athlétisme) et ont accompli avec brio les missions de bénévolat qui leur ont été attribuées, malgré des horaires parfois pénibles.

Le samedi, le partage d'un moment convivial lors du fameux souper des anciens, clos par un feu d'artifice pour célébrer la fête nationale, laissera de bien bons souvenirs. Si vous n'étiez pas des leurs ce soir-là, vous avez sans doute pu les apercevoir le dimanche, sur leur char Via Secura distribuant des victuailles aux Cacatchous et autres spectateurs réjouis.

Ce même enthousiasme s'est aussi manifesté au dernier giron à Cossonay, où pour la première fois de leur vie, nos jeunes ont pu vivre Noël en été. Les participations sportives ont été tout aussi nombreuses et triomphantes.

C'est donc avec bonne humeur et une pointe de nostalgie que nous avons terminé cette aventure, et espérons vous avoir, par le biais de ces petites anecdotes, donné envie de vous joindre à la fête l'année prochaine !

En attendant, nous organisons pour les sportifs un biathlon et un tournoi de volley le 24 octobre 2015. Nous vous attendons à bras ouverts.

Pour les inscriptions, vous pouvez contacter la responsable.

Karine Baud



Le temps qu'il a fait

Canicule est un mot qui nous vient du latin *canicula*. Il est un diminutif de *canis*, le chien. Etymologiquement donc, la canicule n'est qu'une petite chienne... En astrologie, cette appellation amicale désigne Sirius, l'étoile principale de la constellation du Grand Chien.

Le sens de « chienne » est un latinisme qui n'a pas vécu. Le mot s'est spécialisé en astronomie, avec la Constellation de la Canicule. Par extension, on utilise plus tard ce vocable pour désigner pour la période de chaleur pendant laquelle Sirius se lève et se couche en même temps que le soleil. Par la suite, le mot s'est répandu au sens de « très forte chaleur », son origine étant oubliée, et la première syllabe pouvant évoquer celle du latin *calor*.

Dès lors que vous connaissez maintenant tout sur l'origine du mot le plus utilisé durant cet été, regardons de plus prêt ce mois de juillet de tous les records: 39.7°C à Genève, 37.7 à Neuchâtel, 38 à Nyon et 35.5 au Mont. Ce 7 juillet 2015 remplace sur les tables les records his-

toriques de 1921. Avec une moyenne mensuelle de 21.9 degrés, le mois de juillet est le plus torride, s'inclinant de peu, 22.7 degrés, devant le mois d'août 2003.

Les grandes chaleurs sont bien souvent l'annonce de quelques terribles orages. Notre commune a été épargnée, même que les quelques pluies de cet été ont eu bien de la peine à rafraîchir l'atmosphère.

Les prés et les gazons ont rapidement revêtu une couleur jaunâtre et nos paysages avaient un petit air désertique. Nos rivières n'étaient plus que de minces filets d'eau et la sieste faisait presque partie de notre quotidien. En résumé, un bel été!

Comme nous l'avions indiqué dans de notre dernière rubrique, le coquelicot évoque parfaitement l'éclat éphémère de l'été. Compagnons des moissons, il serait arrivé depuis le Moyen-Orient jusqu'en Europe par le commerce des céréales. Cette fleur est connue depuis toujours pour procu-

rer un sommeil serein et les Egyptiens disposaient des pétales dans les tombeaux pour assurer au défunt un « doux sommeil ».



En ces journées pluvieuses pourtant, plus question du coquelicot, le ciel est d'un gris opaque. Les premières brumes ont déjà fait leur apparition depuis quelques jours...

Colchiques dans les prés, comme dit la chanson, c'est la fin de l'été.

Jean-Marie Piemontesi

Billet d' HUMEUR

Merci, les petites mains!

Comme c'est singulier d'entendre au bord d'un terrain de foot, dans une cantine ou encore autour d'une salle de sport, des râleurs hérissés contre le jeune arbitre, insatisfaits du service de table ou déçus de l'organisation! Quel drôle de paradoxe, car ces détracteurs débinent ce dont ils bénéficient directement ou non.

C'est une aubaine que d'avoir dans notre Commune des associations musicales, sportives, gastronomiques et j'en passe, nous proposant régulièrement des manifestations ponctuant les événements annuels.

Mais pour cela, il y a des initiateurs, des organisateurs et évidemment des bénévoles. Car sans tout ce monde, notre enfant n'aurait pas la chance de fréquenter un club de tennis ou de foot, de jouer d'un instrument, de danser ou de participer aux fêtes que ces associations goupillent avec ardeur.

Alors vous les grognards remettant tout en cause à grand coup de gueule, vous les ron-

chons se croyant supérieurs en contestant les décisions prises, vous êtes conviés! Le mécénat est à la portée de tous et permet en participant d'émettre ses idées et son point de vue. Mais cessez d'esquinter sans ménagement la belle énergie de nos bénévoles, amateurs mais indispensables.

Après, seulement après, vous émettrez des idées, des critiques et vos points de vue certainement intéressants. Donner à la collectivité n'est pas réservé aux passionnés seulement, mais aussi à tous ceux qui se sentent concernés, ne serait-ce qu'un peu, par une activité, un événement.

Et je suis persuadée que tous ceux qui prétendent ne pas avoir le temps de concéder quelques heures dans l'année afin que demeure les synergies existantes, en mouillant leur chemise, métamorphoseront leur acrimonie et deviendront débonnaires envers ceux qui donnent de leur personne.

Agathe Gummy





« Jorat, une terre à vivre au quotidien »

Riches en histoire, d'une grande diversité, château d'eau et véritable poumon du canton, le Jorat est le plus grand massif forestier d'un seul tenant du Plateau suisse (près de 4000 ha). Inscrit dans la mémoire collective pour les célèbres brigands qu'il a abrités, le massif est également cher au cœur des Vaudois pour ses paysages, son patrimoine naturel admirablement préservé et les espaces de détente et de loisirs qu'il offre à la population.

En 2012, afin de développer et coordonner des projets propres à valoriser ce territoire selon des objectifs de durabilité, 13 communes et l'Etat de Vaud, tous propriétaires forestiers dans le Jorat, ont créé l'Association « Jorat, une terre à vivre au quotidien ». Dès cette date, l'Association, dont la Commune du Mont-sur-Lausanne est membre à part entière, conduit le projet de création du Parc naturel périurbain (PNP) du Jorat.

Un PNP est l'une des trois catégories de parcs d'importance nationale avec le Parc national et le Parc naturel régional.

Le massif forestier du Jorat accueille environ un million et demi de visiteurs à l'année; en raison à la fois de la forte demande sociale de loisirs et de la proximité de la forêt avec l'important bassin de population de l'agglomération lausannoise. Outre cette fonction de détente, le massif joratois est également

dévolu à d'autres fonctions et activités: sylviculture, formation des bûcherons, captage d'eau potable, exploitation et préservation des ressources naturelles, notamment. C'est pour anticiper les pressions liées à l'augmentation des visiteurs, sensibiliser le public aux valeurs naturelles et garantir à long terme les fonctions écologiques du massif tout en assurant l'intérêt des propriétaires et gestionnaires forestiers que la création d'un PNP prend tout son sens. Une fois reconnu par la Confédération, le PNP du Jorat sera le premier parc naturel périurbain créé en Suisse occidentale (le deuxième du pays après celui du Sihlwald à Zurich).

Un PNP se compose d'une zone centrale d'un minimum de 4 km², réserve dévolue à la libre évolution des dynamiques naturelles, et d'une zone de transition permettant une grande variété d'activités de découverte de la nature, de loisir ou de détente. Dans le cas du projet joratois, la zone centrale du parc permettra aux communes participantes de répondre aux objectifs définis par les politiques forestières fédérale et cantonale en matière de création de réserves forestières.

Durant les quatre années de la phase de création du parc (2016-2019), divers thèmes complémentaires seront développés: contribution du parc à la recherche scientifique en milieu forestier,

sensibilisation et éducation à l'environnement, découverte de la nature, promotion de la ressource bois en milieu périurbain et valorisation des périmètres d'activités pour les différents publics – dont notamment les publics touristique et scolaire. Les enjeux sont à la fois la mise en lumière des dynamiques biologiques, la découverte des richesses naturelles du massif et les témoignages de son passé, l'organisation de la mobilité et la gestion des flux (accès, cheminements, signalétique) induits par la pression de la croissance de la population urbaine et la communication.



La création du PNP, avec son périmètre définitif, permettra d'obtenir un cofinancement fédéral pour la gestion du parc et la poursuite de la réalisation des projets identifiés. Une charte engagera ensuite les communes dès 2020 pour la mise en œuvre du PNP.

Bernard Chabloz, municipal



Un podium pour nos jeunes sapeurs-pompiers

Les Jeunes Sapeurs-Pompiers La Mèbre (Che-seaux, Jouxten, Le Mont, Romanel) ont participé les 30 et 31 mai aux 12^{es} Championnats suisses des JSP, organisés au Châble (VS) par le Centre de Secours Incendie de Bagnes - Vollèges - Sembrancher.

Sur 29 équipes dont 6 romandes, notre équipe composée d'Axel, Bastien, Benjamin, Clément, Johan, Loris, Magali et Thibault a brillamment terminé à la troisième place. Notons encore la belle quatrième place pour nos voisins et amis du Gros-de-Vaud.

Bravo à tous ces jeunes âgés de 12 à 18 ans qui consacrent une partie de leurs loisirs aux pompiers. Et grand merci aux entraîneurs pour le temps consacré à la préparation de l'équipe ainsi qu'à l'état-major du SDIS pour la confiance accordée à nos JSP.

Alwin Dieperink, responsable JSP



La Pétanque du Mont et la relève romande

Du 13 au 17 juillet 2015, la Pétanque du Mont a mis son boulodrome et ses annexes à la disposition de l'Association Vaudoise de Pétanque (AVP), qui organisait un camp de pétanque pour les jeunes gens de 17 à 25 ans. Ils furent une quinzaine, filles et garçons, en provenance des différents cantons romands, à venir apprendre, s'exercer, se perfectionner et aussi se mesurer entre joueurs d'un niveau supérieur. Même une jeune fille habitant en Autriche, en vacances chez des connaissances, avait rejoint l'équipe. Ce camp s'est déroulé sous une chaleur caniculaire. Tous ces jeunes ont parfaitement joué le jeu. Bravo à eux.

Les participants ont eu l'immense privilège d'être entourés, conseillés et corrigés par Zvonko Radnic, dit «Zombie», joueur français, champion d'Europe 2013. Un grand monsieur, simple, pédagogue, toujours de

bonne humeur et sachant prodiguer ses conseils, ses expériences et son talent, avec un naturel formidable. Même nous, adultes spectateurs, avons pu apprécier.

Pour accomplir au mieux son travail, «Zombie» a pu compter sur le soutien et l'aide de Frederick Métairon, Christian Vannay et son épouse Monique, tous trois membres du club de Pétanque Le Verney, à Puidoux. Le comité de l'AVP, représenté par son président, Patrick Dumusc, et les membres Raoul Bertolotti et Riccardo Mufale, étaient présents pour apporter leur soutien à cette jeunesse méritante.

Différents chantiers mis en place par les instructeurs, mais aussi des explications et présentations pédagogiques, ont permis à ces jeunes de mieux comprendre que la pétanque n'est pas simplement et seulement un jeu anodin. C'est vraiment un sport à part entière, dans lequel mental, jugement et précision sont de mise. Et aussi de se rappeler qu'une partie n'est jamais perdue d'avance, tant que l'adversaire n'a pas atteint 13 points.

Quant à notre société, plusieurs bénévoles se sont mobilisés pour leur faire à manger à midi et s'occuper de l'intendance en général. Que chacune et chacun soient ici remerciés.

Il sied aussi de remercier la Commune du Mont-sur-Lausanne, qui a mis les douches du terrain de football du Châtaignier à disposition de ces jeunes.

Ce fut pour chacun, enfants ou adultes, une expérience enrichissante et instructive. Bravo à tous les acteurs de ce magnifique événement. Et, qui sait, à l'année prochaine ?

Francis Etienne



«Zombie» prodiguant ses conseils.





Lieu et dates

Le week-end des 26 et 27 septembre à la cantine du Châtaignier

Prix

Exposition

Visite commentée comprise: Fr. 5.- (gratuite jusqu'à 16 ans)

Entrée gratuite à la buvette et au bar

Croûte aux champignons

adultes: Fr. 15.-
enfant: Fr. 10.-

Fondue aux bolets

pour tous: Fr. 18.-

Horaires

Sa, de 11h à 22h
Di, de 9h à 17h

Champignons

Venez voir, apprendre et goûter !

Des bois ou de prairie, comestibles ou toxiques, microscopiques ou imposants, les champignons fascinent ! La Myco du Jorat, société locale forte de 90 membres, expose au Mont-sur-Lausanne, à la cantine du Châtaignier, les samedi 26 et dimanche 27 septembre 2015.



Cette exposition de champignons rassemblera 300 espèces sur un tapis de gazon naturel. Vous pourrez les observer, vous amuser à tenter de les reconnaître, et en apprendre un peu plus sur leurs modes de vie et leur comestibilité.

Venez aussi tester votre sens olfactif « à la table des odeurs » et faites-vous des frissons « au coin qui fait peur ».

Des visites guidées en salle seront programmées pendant les deux jours. En outre, n'hésitez pas à apporter votre cueillette; des contrôleurs officiels se feront un plaisir de les identifier.

Des fondues aux bolets et de délicieuses croûtes confectionnées avec plus de 60 espèces de champignons récoltés par nos membres, pourront être dégustées durant tout le week-end.

L'ambiance sera assurée au bar par la Jeunesse du Mont-sur-Lausanne

Une sortie en forêt le dimanche 27 septembre

Cette traditionnelle sortie en forêt sera organisée le dimanche matin, en collaboration avec la Société de Développement pour les habitants de la commune.

Rendez-vous à la cantine du Châtaignier à 9h. Inscription sur place.

Pour tout renseignement: Véronique Niklas-Lyon 079 684 38 57.

www.myco-du-jorat.ch

*La Myco du Jorat,
Véronique Niklas-Lyon, présidente*

La recette des Paysannes vaudoises

Feuilleté campagnard, entrée pour 6 personnes

Ingrédients

- 300 g de cou de porc (échine)
- 300 g de noix de veau
- 1 échalote
- ½ oignon
- 1 feuille de laurier
- 10 cl de vin blanc sec vaudois
- 1 cc de sel
- 300 g de pâte feuilletée
- 1 jaune d'œuf

Préparation

La veille, hacher les viandes au couteau.

Couper l'échalote et l'oignon en gros morceaux et rassembler le tout dans un saladier. Ajouter le vin blanc, le sel, la feuille de laurier.

Mélanger et réserver la préparation 12 h à couvert au réfrigérateur.

Le lendemain, abaisser la pâte feuilletée en rectangle de 30x20 cm, épaisseur 2 mm. Egoutter la farce et retirer les aromates.

Disposez-la au centre en bande de 10 cm par 20 cm. Rabattre les grands côtés de la pâte sur la farce, puis rabattre les petits côtés.

Avec le restant de pâte, faites une abaisse rectangulaire de 10x20 cm, posez-la sur le dessus du pâté (humecter d'eau les deux pâtes pour les souder).

Réserver au réfrigérateur 20-30 min.

Préchauffer le four à 180°C. Battre le jaune d'œuf et badigeonner le pâté.

Pour la décoration, inciser la pâte au couteau.

Cuisson: 45 à 55 min.



3T by Steph, traiteur et table d'hôtes au Mont

Certainement pas la seule à attendre de telles prestations, c'est en Budron que j'ai rencontré Stéphane Goubin, dit Steph. Heureux comme un jeune papa touchant enfin du bout des doigts son bébé, ce talentueux visionnaire me fait visiter ses locaux.

380 m² d'espaces ouverts, cuisine futuriste, baies vitrées face à la forêt, tableau vivant et changeant au gré de la météo.

Il raconte avec ardeur ce qu'il voulait créer depuis longtemps. Plus que la réalisation d'un rêve, l'aboutissement d'une longue sente dans la restauration.

Steph nous ouvre ses portes comme celles de sa maison: chacun doit s'y sentir chez soi. Il a voulu des espaces communs, élégants, chaleureux tout en y confondant la cuisine.

Et le voilà à bout touchant: dès fin septembre chacun de nous pourra bénéficier des services que propose Steph aux Montains.

Une table d'hôtes aux allures gastronomiques à laquelle chacun pourra convier ses amis, sa famille ou encore ses collègues de travail.

Un lieu événementiel lorsque le nombre de convives dépassera notre capacité personnelle à recevoir à domicile ou encore pour des déjeuners ou dîners d'entreprises.

Des cours d'initiation à la cuisine pour ceux qui souhaitent découvrir les bases de la cuisine sans pour autant apprendre à confectionner des plats qu'ils ne referont jamais. Juste un concentré d'efficacité et de création.

Quant à son service traiteur, Steph continuera à organiser des événements au sein même de nos intérieurs en s'adaptant si justement à nos cadres de vie, au détail près.

Cette passion, c'est à 14 ans que Steph la découvre en entrant pour la première fois dans une cuisine, pour n'en plus en sortir. Plus tard, il a travaillé pour les plus grands, notamment chez Alain Ducasse, mais a aussi fait ses armes en Suisse depuis seize ans.

3T by Steph (3T comme: Traiteur, Take away, Table d'hôtes) ne sera pas un restaurant mais un lieu où chacun de nous pourra se projeter, recevoir et convier dans un espace intime et familial sa bande de copains, sa tribu par extension tout en se sentant à demeure mais choyé par un grand nom de la restauration.

Stéphane Goubin sait s'entourer de passionnés comme lui et outre les « extras » qui officient à ses côtés lors de réceptions privées, nous aurons le plaisir de rencontrer Clément son maître d'hôtel ainsi que Thomas, son second.

La cuisine de Steph est comme lui, elle a du cœur et pas seulement du coffre. Elle est généreuse, colorée, variée. Une véritable plateforme culinaire du goût. L'art gastronomique y a toute sa place, mais les saveurs simples des mets frais ne sont de loin pas oubliées.

Y a-t-il encore une raison pour ne pas réserver la table d'hôtes de Steph ?

Agathe Gumy

3T by Steph

En Budron 11 H
info@3t-by-steph.ch

079 252 90 55



Jeanfavre et Fils SA

Les jours raccourcissent et nous allumons nos lampes de plus en plus tôt. Facile de peser sur l'interrupteur pour y voir clair. Agréable d'enclencher tous les appareils qui nous entourent. Nous apprécions tout ce confort. Il existe grâce à l'action des entreprises d'électricité.

Un métier, qui s'est complexifié

Le monteur tape toujours dans un mur pour poser une gaine, il creuse une fouille pour y enterrer des câbles car en électricité, tout doit être caché. Les matériaux dissimulés, les technologies de pointe, les télécommunications, l'automatisation permettent de rendre nos maisons, nos bâtiments plus économes, fonctionnels, « intelligents ».



En 1976, Olivier Jeanfavre crée son entreprise d'électricité. Il commence seul. Grâce à sa compétence, son amabilité, rapidement le travail afflue. Son local à Lausanne devient exigu si bien qu'en 1980, il s'installe au Mont. Son fils Jacques, ingénieur EPFL, le rejoint, suivi quelques années plus tard de son second fils Philippe, ingénieur ETS. L'entreprise se développe dans le respect des valeurs sociales et environnementales, tout en explorant de nouvelles technologies.

Puis Olivier laisse la direction de l'entreprise à ses fils en leur transmettant le respect et la confiance à l'égard des employés. Un atout unanimement apprécié par leurs 60 collaborateurs et collaboratrices, dont 11 apprentis.

« Malgré la grandeur de l'entreprise, l'esprit familial demeure. On se sent soutenu, suivi et bien entouré par les patrons, les ingénieurs, les techniciens et cela est motivant et rassurant au vu de l'importance de certains chantiers » (propos tenus par les monteurs électriciens).

Bientôt, les ménages montains recevront le traditionnel calendrier Jeanfavre. Un joli clin d'œil renouvelé depuis le début de cette entreprise qui va fêter ses 40 ans...

Stéphane Allaz

Jeanfavre et Fils SA

Automation, Telecom, électricité

Rue du Petit-Mont 1

Tél : 021 652 43 43

E-mail : info@jeanfavre.ch

www.jeanfavre.ch



Quelques ouvrages de Roger Chatelain

Guide du typographe 2015
nouvelle mouture
actualisée et modernisée

Commander à
Diffusion Ouverture
CP 13, Le Mont
Prix : Fr. 60.- l'exemplaire.

Vous avez dit typographie ?
Editions Ouverture, 2014

Le texte & l'image
Editions Ouverture, 2012

Du signe à la page
Editions Ouverture, 2011

Le siège de la typographie est au Mont

Une personnalité marquante dans le monde de la typographie et de l'imprimerie suisse habite notre commune: le Jurassien Roger Chatelain. C'est au milieu des années 70 qu'avec son épouse, ils emménagent au Mont, pour «se rapprocher des forêts et de la nature» qu'ils apprécient tant.

Pendant toute sa carrière, Roger Chatelain aura été guidé par la passion qu'il voue au monde de l'imprimerie et de l'édition. A tel point que pendant 35 ans (1965 à 2000), il a enseigné la typographie à Lausanne, à l'école romande des arts graphiques (ERAG, aujourd'hui: Eracom). Parallèlement, il a publié plusieurs ouvrages importants en la matière.

Nouvelle édition

Il est l'un des auteurs et concepteurs du «Guide du typographe romand» dont l'édition de 1993 a été primée au Concours des plus beaux livres suisses. La nouvelle édition du «Guide du typographe» sortira de presse en octobre 2015, imprimé au Mont-sur-Lausanne, à l'Atelier Grand, en Budron. Qu'y trouve-t-on ?

D'abord, on y trouve tout ce qui est utile au compositeur pour éviter les fautes typographiques et au correcteur pour les traquer. Ainsi, quand faut-il mettre une majuscule à un mot ou, au

contraire, une minuscule. La Commune ou la commune? Cela dépend, etc.

Mais encore... on s'y trouve nous... Montaines et Montains, désormais intégrés dans la rubrique «Noms propres dérivés de toponymes».

Vous avez dit correction ?

Aujourd'hui la correction des textes reste une étape obligée pour toute édition, sur papier ou numérique. Le «Guide du typographe» constitue un auxiliaire utile pour chacun. Chez les professionnels, il est une bible reconnue et appréciée. C'est la référence de l'art du savoir-vivre de la langue écrite. Totalement actualisé, «il est aujourd'hui également branché sur l'informatique et intéressera le spécialiste tout en initiant le débutant».

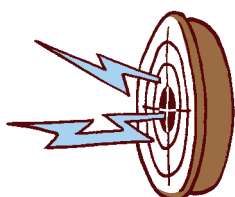
Les ouvrages de Roger Chatelain sont de véritables puits de connaissances. Emplis d'humour de surcroît, et enrichissants, ils m'ont fait voyager dans le monde passionnant de l'art graphique et de la typographie. Je vous les recommande vivement.

Côte-à-Deux-Sous ?

Dans le livre, «Du signe à la page» (Ed. Ouverture, 2011), notre auteur nous apprend l'origine des noms de chemins cocasses et cite ainsi l'exemple du chemin de la

Côte-à-Deux-Sous du Mont-sur-Lausanne: «Cette dénomination insolite recouvre le souvenir d'un Montain de l'ancien temps, un paysan, qui, chaque jour, allait boire ses trois décis de blanc au bistrot situé au bout du chemin. Et tout aussi régulièrement, il laissait, à l'intention de la serveuse, deux sous sur la table.»

Anna Chappuis



Olbis: 30 ans de réinsertion par le travail

Ils sont une quinzaine de maîtres socio-professionnels (MSP) pour encadrer les quelque 110 stagiaires des Ateliers Olbis, au Rionzi. Faisant partie de la Fondation Les Oliviers, cette institution accueille des personnes provenant du chômage, de l'assurance-invalidité ou des services sociaux. Il s'agit, en 3 à 6 mois, de les remettre sur les rails de la vie professionnelle, si l'on peut dire, en leur permettant d'améliorer leurs connaissances et compétences. C'est assez impressionnant d'observer qu'à l'issue de leur stage, ils sont plus de 30% à retrouver une activité professionnelle dans l'année qui suit.

Loin de la théorie, un objectif leur est fixé: finaliser un projet professionnel convenu au départ. En cours de travail, leurs compétences techniques mais aussi psychiques et relationnelles font l'objet d'une évaluation permettant de les orienter au mieux.

Quarante-cinq personnes en situation de handicap travaillent à long terme et participent ainsi au développement économique cantonal tout en renforçant la cohérence sociale et en réduisant la facture sociale.

Aux Ateliers Olbis, l'offre professionnelle est large: des travaux administratifs au secrétariat en passant par la menuiserie et la mécanique, les activités de jardinerie, de logistique, d'impression, etc.

Les stagiaires ne travaillent pas dans le vide. Les travaux qu'ils exécutent sous le contrôle et les conseils des MSP sont des commandes d'entreprises ou d'institutions de la région: Bobst, Groux imprimeur, la Centrale d'achats de l'Etat de Vaud, Bernard Nicod SA, JMC Lutherie, RTS (les stagiaires gèrent entièrement la boutique en ligne de notre émetteur national) et bien d'autres encore.

Bref, ce sont aussi bien des agencements d'horlogerie que des envois de factures, des contrôles de qualité que des stylos à monter, des livraisons de machines que du remplissage de classeurs pour ne citer que ces quelques exemples qui sont ainsi commandés par quelque 200 clients fidèles.

Seul moyen de conserver la clientèle: fournir des prestations sans défaut. Chacun s'y emploie avec un équipement de qualité et en parfait état ainsi que des machines professionnelles et modernes.

Le chiffre d'affaires de 2,5 millions de francs permet de couvrir le tiers des charges. Les 5 millions restant sont couverts par des prestations fournies aux offices régionaux de placement, de l'assurance-invalidité ainsi qu'à l'aide sociale et pour le dernier tiers environ et par le service de prévoyance et d'aide sociale cantonale.

Une cuisine industrielle

Pour regrouper tous les ateliers de la Fondation Les Oliviers au Rionzi 61, de nouveaux bâtiments seront nécessaires. On y inclura une cuisine industrielle en charge de nourrir toute la fondation et qui livrera quelques institutions, comme des EMS de la région. L'ouverture d'un tea-room viendra combler un manque dans ce quartier.

Une crèche communale

En collaboration avec les services communaux, une crèche verra le jour sur place. Elle devrait proposer environ 60 places en 2017 déjà.

Portes ouvertes

Le 26 septembre, entre 9 et 12 heures: venez visiter les Ateliers, rencontrer des stagiaires, discuter avec ceux qui les encadrent, apprécier leurs travaux et leurs équipements.

Une collation légère mettra un terme à cette manifestation à laquelle toute la Maison espère vous rencontrer aussi nombreux que possible.

Blaise Deval



Ateliers Olbis

Entreprise de formation et réinsertion professionnelle
Ch. du Rionzi 61

021 644 37 44
www.olbis.ch

Portes ouvertes

Le samedi 26 septembre,
de 9h à 12h.



Bienvenue au Dimanche Sportif

Depuis 2009, Lausanne Région organise tous les deux ans un «dimanche» consacré à la découverte des sports. L'édition 2015 ne fera pas exception! Cette année, les sports de glace et d'eau sont à l'honneur. Mais pas seulement. Tout un éventail de disciplines sportives pourront être expérimentées gratuitement au centre sportif de Malley par les familles, les enfants et les adolescents.

Le centre sportif de Malley, un lieu pour la jeunesse

Le centre sportif de Malley se prête bien à l'organisation de cette manifestation. Suite à d'importants travaux de reconstruction prévus dès 2016, le site deviendra le principal

centre multisports de la région grâce à des nouvelles surfaces de «glace» et d'«eau», auxquelles s'ajouteront des espaces pour le tennis de table et l'escrime. Le Dimanche Sportif présentera au public une palette des sports pratiqués dans le futur centre.

Démonstrations gratuites et initiation aux sports

Cette journée exceptionnelle offerte par les communes de la région est l'occasion unique de tester diverses disciplines sportives sur un seul site avec l'encadrement professionnel des clubs. Un rendez-vous à ne pas manquer.

Lausanne Région

Dimanche 4 octobre

De 13h à 18h au
Centre intercommunal de glace
de Malley

www.dimanchesportif.ch



Groupes Gym à deux, Jeunesse Filles 10-12 ans et 12-16 ans

Le week-end des 6 et 7 juin dernier aura été fort en émotions pour la FSG le Mont.

Se déroulait à Blonay le Championnat vaudois de gymnastique de société. Tout a commencé le samedi, avec le groupe de Gym à deux, composé de Nadia Brandt et Laure Pache qui se sont hissées à la deuxième place du podium avec la note de 9.100.

Nous avons poursuivi le dimanche avec le groupe de Jeunesse Filles 10-12 ans, qui a remporté le bronze avec une belle note de 8.650 et le groupe de Jeunesse Filles 12-16 ans qui a obtenu un 8.768 et s'est classé au 6^e rang. Félicitations et à l'année prochaine !

*Laure et Virginie Pache,
Nadia Brandt et Laetitia Durussel,
athlètes et monitrices*

Soirée de gym

Comme chaque année, la société de gymnastique du Mont organise ses traditionnelles soirées de gym.

Cette année, les spectacles se dérouleront le vendredi 27 à 20h et le samedi 28 novembre 2015 à 15h et à 20h.

Les billets seront en vente le samedi 21 novembre (09h-12h et 13h30-15h) à la salle de gymnastique du Mottier.

Nous nous réjouissons de vous voir nombreux à cette occasion !



Laure Pache et Nadia Brandt.



La Jeunesse Filles 10-12 ans.



La Jeunesse Filles 12-16 ans.

Gymnastique individuelle

En arrivant ce samedi matin, 20 juin 2015, à la salle de gym d'Aubonne, c'est quatre de mes adorables gymnastes que je retrouve pour la finale vaudoise. Elles m'accueillent chaleureusement comme à leur habitude, mais j'aperçois dès les premières minutes des signes précurseurs de fatigue: petits yeux, bâillements successifs, chair de poule dès que la porte s'entrouvre.

Il faut dire que c'est la première fois qu'elles sont convoquées aussi tôt, et qu'apparemment, la nuit n'a pas été de tout repos. Mais peu importe les conditions, les filles ne se découragent pas et lors de leurs passages, donnent le meilleur d'elles-mêmes, ce qui est déjà une belle preuve de réussite.

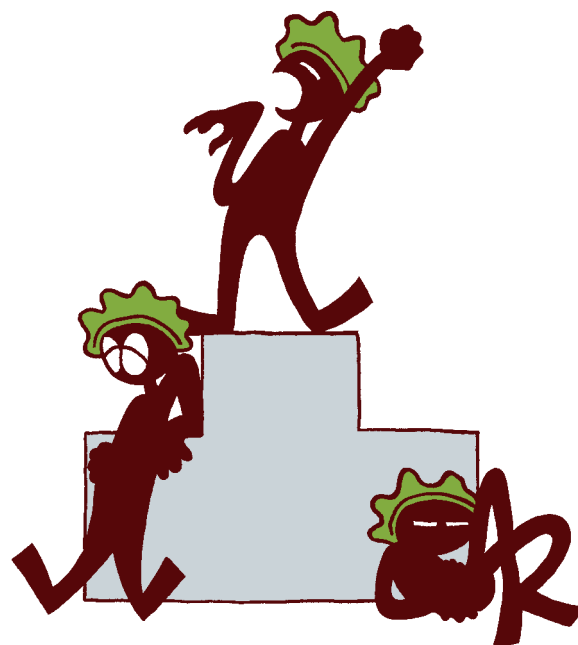
Le concours terminé, vient l'attente des résultats. Elle se fait longue, mais l'énergie des petites gymnastes est décidément sans fin ! Quelques heures plus tard, elles se retrouvent toutes les quatre au cœur d'une flashmob endiablée, que le public (qui à force la connaît aussi presque par cœur) reproduit avec amusement.

La journée s'achève ainsi dans la bonne humeur avec une distinction pour Teana Menétré qui termine à la quatrième place, une septième place pour Yanna Weber, ainsi que

la dixième pour Jessica Sottas et la onzième obtenue par Ella Laedermann.

Elles ne se sont vraiment pas levées tôt pour rien !

Anne-Laure Baud



Nos chers jubilaires

50 ans de mariage

M. et M^{me} Claude et Liliane Mange, ch. du Tessin 26
 M. et M^{me} Christian et Maria Willen, ch. de Chantemerle 14
 M. et M^{me} Xavier et Charlotte Hartmann, ch. du Saux 36
 M. et M^{me} Frédéric et Janine Cordey, ch. des Neuf-Fontaines 10
 M. et M^{me} Georges et Auristela Vuilleumier, ch. de Maillefer 137

60 ans de mariage

M. et M^{me} Albert et Pierrette Vaucher, rte de la Clochatte 65
 M. et M^{me} Johann et Anna Perroulaz, rte du Grand-Mont 19
 M. et M^{me} Gérard et Berthe Barbey, ch. de Longeraie 1

90 ans

M. Charly Lavanchy, ch. des Neuf-Fontaines 11
 M. Auguste Wieland, ch. de Pernessy 40
 M. Claude Amaudruz, La Marjolatte



M. et M^{me} Claude et Liliane Mange.



M. Auguste Wieland.



M. et M^{me} Christian et Maria Willen.



M. Claude Amaudruz.



M. et M^{me} Xavier et Charlotte Hartmann.



M. et M^{me} Georges et Auristela Vuilleumier.



M. et M^{me} Albert et Pierrette Vaucher.



M. et M^{me} Johann et Anna Perroulaz.



M. et M^{me} Gérard et Berthe Barbey.



M. Charly Lavanchy.

Numéro 171

- Parution : 22 novembre.
- Remise des contributions : 23 octobre.
- Adresse : greffe@lemontsurlausanne.ch

Agenda

Septembre

Atelier Origami

Me 16, 13h30 ou 15h, Médiathèque du Mont

Chœur La Lyre de Moudon

Sa 26, 20h, église du Mont, Comité des Concerts

Exposition de champignons

Sa 26 et di 27, cantine du Châtaignier, La Myco du Jorat

Portes ouvertes

Sa 26, 9h à 12h, Ateliers Olbis

Sortie champignons

Di 27, esplanade du Châtaignier, La Myco du Jorat, en collaboration avec l'APE

Octobre

Inauguration du complexe scolaire du Mottier

Ve 2, portes ouvertes à 16h, spectacle à 18h

Sa 3, portes ouvertes de 10h à 18h; spectacle à 11h et à 15h; dès 10h, stand APE

Dimanche Sportif

Di 4, 13h à 18h, centre intercommunal de glace à Malley, Lausanne Région

Tournoi de volley

Sa 24, complexe du Mottier, Jeunesse Le Mont

Novembre

Orgue et saxophone

Di 8, 17h, Eglise du Mont, Comité des Concerts

Troc des neiges et Bourse aux livres

Sa 14, APE

Vente des billets soirées

Sa 21, 9h, salle de gym du Mottier, FSG Le Mont

Soirées FSG

Ve 27, 20h, soirée spectacle à la salle de gym du Mottier

Sa 28, spectacle à 15h et à 20h, suivi dès 23h, d'un bal à la grande salle du Petit-Mont

Décembre

Saint-Nicolas

Sa 5, Saint-Nicolas, dès 9h, esplanade du Châtaignier, Société de développement

Chœur madrigal du Jorat

Di 6, 17h, Eglise du Mont, Comité des Concerts

Impressum

Administration

Josika Freymond, 021 651 91 91
greffe@lemontsurlausanne.ch

Municipal responsable

Michel Amaudruz

Accompagnement éditorial

et coordination générale

Delacrétaz & Associés, Lausanne

Maquette et dessins

Atelier UBU, Lausanne

Archives des 4 Coins

Voir sur le site communal (homepage)

Impression

Hauswirth Imprimeurs, Le Mont